

Image not found or type unknown



Diagnostic immobilier sur le plomb. Ancien diagnostic : négatif.

Par **BARBEROUSSE Roland**, le **09/04/2018** à **17:42**

Bonjour,

Pour louer un appartement, une loi impose de pratiquer des diagnostics. Le diagnostic sur le plomb de l'ancien propriétaire ne mentionnait aucun revêtement contenant du plomb. Il se trouve que le diagnostic qui vient d'être fait en mentionne. Ai-je un recours contre l'ancien diagnostiqueur pour effectuer les travaux nécessaires.

Cordialement.

M. Barberousse